

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION** **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2021**

Le cinq mars deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel MAIGNAN, Maire.

Date convocation : 26 février 2021

Etaient présents : M. MAIGNAN Michel, Mme MAHARAUX Sylviane, Mme LEMARIE Pascale, Mme BOURGINE Delphine, M. BONHOMME Jérémy, Mme BOYER Isabelle, Mme CAMY Nadine, M. MANUGUERRA Serge, Mme DUBOIS Emilie, M. MEERSCHAUT Johann, Mme FOURNIER Maryvonne, M. RAIMBERT Alain, M. AYMA Yucel

Absents excusés : Mme BAUCHER Sandrine (pouvoir à M. MAIGNAN), Mme HERVIER Murielle (pouvoir à Mme LEMARIE), M. GUILLE DES BUTTES Jean-Luc (pouvoir à M. MANUGUERRA), M. AVENARD Marc (pouvoir à Mme MAHARAUX) et M. VICTOR Christophe (pouvoir à M. MEERSCHAUT)

Absent : M. JAQUINOD Marc

M. MEERSCHAUT Johann est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

\* \* \* \*

Le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2021 est adopté à la majorité. Il est passé ensuite à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour

## **URBANISME – VOIRIE - RESEAUX**

⇒ Exercice du droit de préemption urbain

Après avoir pris connaissance des déclarations d'intention d'aliéner les propriétés cadastrées AC 92, AC 93, AC 277, AB 326, AA 173, AC 70, AB 385 et AB 388, le Conseil, unanime, décide le non exercice du droit de préemption prévu par le Code de l'Urbanisme (Art. A 213-1 du Code de l'Urbanisme).

## **AFFAIRES GENERALES**

⇒ Commission des listes électorales

Monsieur le Maire informe de la tenue, entre le 21 et le 24 mai 2021, d'une réunion de la Commission de Contrôle des listes électorales. Il rappelle le rôle de cette commission :

- s'assurer de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis la dernière réunion,
- statuer sur les éventuels recours qui peuvent être formulés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le Maire.

⇒ Désignation des représentants pour la CLECT :

- Monsieur MIGNAN Michel      Titulaire
- Madame HERVIER Murielle      Suppléante

⇒ Point sur le bulletin 2021

Le bulletin a été distribué dans tous les foyers fin février, début mars. Un gros travail a été fait par la Commission.

Pour le bulletin 2022, nous devons mobiliser l'ensemble du Conseil et les Associations

⇒ Désignation d'un correspondant Sécurité Routière

La Préfecture nous demande de désigner un correspondant Sécurité Routière.

Après information et débat, Monsieur BONHOMME Jérémy est désigné à l'unanimité correspondant Sécurité Routière.

⇒ Versement de subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Association Sportive et Culturelle de Mézières-en-Drouais sollicite une aide financière pour l'organisation de son festival annuel « Mom'en fête ».

Dans cette période de crise sanitaire, il convient de soutenir les associations qui jouent un rôle important dans le maintien des liens sociaux et intergénérationnels.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 €.

Accord unanime du Conseil.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Mai à vélo : appel à participation première édition de Mai à vélo.  
Après exposé de Monsieur le Maire, il est décidé de réunir les Commissions Affaires culturelles, Associations, Fêtes et Cérémonies et Espaces verts, Environnement afin de proposer un projet.
- Madame BOURGINE Delphine présente au Conseil le règlement du concours photos ouvert aux luraysiens (voir « Clairet » et site internet).
- Monsieur MEERSCHAUT Johann fait un point sur l'assemblée générale d'Eure et Loir Ingénierie.
- Madame FOURNIER Maryvonne fait un point sur la Commission déchets de l'Agglomération du Pays de Dreux.

En fin de séance, Monsieur le Maire donne les dernières informations concernant la COVID 19 reçues de la Préfecture.

La séance est levée à 20h45.